

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 871

Artikel: La paix des armes?

Autor: Lambelet, Jean-Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La paix des armes?

La course aux armements entre l'Est et l'Ouest coûte très cher et a entraîné la constitution d'arsenaux véritablement terrifiants (voir DP 847 du 15.1.87 et 859 du 9.4.87). Faut-il dès lors voir dans cette course un gaspillage aussi effréné que dangereux, ou constitue-t-elle au contraire la meilleure garantie objective du maintien de la paix globale?

Guerres de Corée, d'Indochine, du Vietnam, conflits sanglants répétés au Moyen Orient, Biafra, Afghanistan - tous ces affrontements et bien d'autres encore pourraient donner à penser que nous vivons depuis 1945 des temps particulièrement violents et instables. Sans vouloir en minimiser l'importance et sans ignorer les souffrances qu'ils ont entraînées, il faut cependant voir que ces conflits sont peu de chose en comparaison de ce que serait aujourd'hui une guerre entre les grandes puissances et particulièrement entre les deux "super grands". Autrement dit, c'est un fait que, malgré toutes ces turbulences, la paix globale a été préservée depuis 1945, comme elle l'avait été de 1815 à 1914. Et on peut penser que si elle l'a été, c'est principalement en raison de "l'équilibre de la terreur": comme toutes les parties intéressées ont une conscience aiguë de la catastrophe que représenterait un conflit global, qui presque certainement serait ou deviendrait nucléaire, elles font très attention de ne pas aller trop loin et de ne pas commettre l'irréparable.

Il ne s'ensuit cependant pas que la course aux armements entre l'Est et l'Ouest soit nécessairement une bonne chose. Imaginons en effet que, par un coup de baguette magique, tous les armements et toutes les forces armées de l'OTAN et du Pacte de Varsovie soient subitement et simultanément réduits de moitié. Les différents équilibres - stratégiques et tactiques, globaux ou régionaux - resteraient inchangés, mais le coût économique diminu-

erait de moitié environ ("environ" parce qu'il faut tenir compte des coûts fixes et des économies d'échelle). En d'autres termes, la sécurité resterait la même, mais des ressources seraient libérées qui pourraient être utilisées à d'autres fins.

C'est bien évidemment là l'idée sous-jacente à tous les programmes et propositions de désarmement au sens le plus général, c'est-à-dire y compris des mesures visant au ralentissement de la course aux armements ou au gel de certaines catégories d'armements. Comment se fait-il dès lors que le désarmement ait tant de peine à s'imposer et que, malgré divers traités (p. ex. SALT I), diverses négociations (à Genève ou ailleurs) et malgré les récentes propositions de MM. Gorbatchev et Reagan, le désarmement reste aujourd'hui très largement un espoir? Principalement parce que tout désarmement comporte nécessairement un élément de risque pour la sécurité des parties concernées.

Considérons, par exemple, l'Europe en 1936, c'est-à-dire à un moment où il était ou aurait dû être clair pour tout le monde que l'Allemagne voulait et préparait la guerre. Certes, même dans ces conditions, la proposition ci-dessus restait valable, c'est-à-dire qu'une diminution simultanée et proportionnée de tous les armements en présence n'aurait rien changé au rapport des forces tout en allégeant le fardeau sur les économies et donc sur les populations. Mais négocier et signer un accord de désarmement avec Hitler aurait incontestablement été une grande folie. Tout accord soulève le problème de sa vérification, cette dernière ne peut être complète et la possibilité de tricher existe toujours; possibilité qui, si elle se réalise à une échelle suffisamment vaste, fait courir les plus grands risques à la victime potentielle. Face à Hitler, le comportement rationnel et sage n'était donc certainement pas de

refuser la course aux armements, mais au contraire de s'y engager à fond avec l'objectif de la gagner.

Il s'ensuit que tout accord de désarmement presuppose premièrement qu'aucune des parties à une course aux armements ne nourrisse de desseins incurablement agressifs et, deuxièmement, qu'une certaine confiance s'instaure entre des parties qui, au fond d'elles-mêmes, ont des dispositions pacifiques.

L'ennui, c'est qu'en elle-même la course aux armements tend plutôt à renforcer la méfiance et à créer un climat de tension et de conflit sans commune mesure avec la raison initiale de désaccord. Ainsi, dans les années avant 1914, le Brésil et l'Argentine se trouvèrent engagés dans une course aux armements navals aussi intense et ruineuse qu'artificielle. (Un des plus monstrueux parmi les cuirassés qui prirent part à la rencontre du Jutland en 1916 avait initialement été commandé par le Brésil, mais était resté en Angleterre pour cause de défaut de paiement). De fait, la raison initiale de la tension et de la course aux armements entre le Brésil et l'Argentine n'était guère plus convaincante, pour des pays potentiellement riches et encore largement vierges, que - plus récemment - celle liée au Canal du Beagle. Mais, rapidement, c'était la course aux armements elle-même qui était devenue la principale cause et source de conflit. Dans ces conditions, la logique profonde d'un accord de désarmement s'appliquait sans aucun doute et, dans la mesure où il s'agissait de créer la confiance et d'inverser la direction d'un processus cumulatif devenu une fin en lui-même, tout plaiderait même en faveur de mesures unilatérales de désarmement.

On voit ainsi que, selon les motivations des parties en présence, le comportement optimal dans une course aux armements diffère du tout au tout. Il existe toute une littérature scientifique sur les courses aux armements, littérature qui fait souvent appel à des méthodes d'analyse formelles et fort avancées. Mais, en dernier ressort, on se retrouve en face d'un problème d'ordre moral.

Dans le cas de l'actuelle course aux armements entre l'Est et l'Ouest et d'un point de vue occidental, la question fondamentale est donc: que veut vraiment l'Union soviétique? Imposer son système économique et social (et aussi sa domination) au monde entier, comme l'affirment volontiers ceux qui ne l'aiment pas et

qui, pour toutes sortes de raisons, s'en méfient profondément? Ou principalement se prémunir contre des menaces extérieures plus ou moins réelles, ainsi que le pensait, par exemple, un George Kennan? Vastes questions, dira-t-on sans doute et non sans raison - si vastes qu'on ne saurait les aborder ici. Mais il n'est peut-être

pas sans intérêt de savoir qu'en dernière analyse, c'est celles-là qui comptent.

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-Ch. Lambelet est professeur au département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.

ENERGIE

De la guerre des experts ...

■ (jd) La ville de Zurich a commandé deux études sur les possibilités d'influencer le développement de la consommation d'électricité. Le bureau Infras - connu pour ses positions écologistes - et Elektrowatt divergent dans leurs conclusions. Pour le premier il est possible à certaines conditions de se passer du nucléaire, pour le second, c'est un scénario impensable. Infras estime à 30% de la consommation le potentiel d'économie, Elektrowatt à 15%. Cette différence d'appréciation se

retrouve lorsqu'il s'agit d'évaluer la place future de la production d'électricité par le couplage chaleur-force, qui varie du simple (Elektrowatt) au double (Infras), parce qu'Elektrowatt ne met pas l'accent sur la production décentralisée d'énergie. Cette controverse illustre une fois encore qu'en matière énergétique les antagonismes ne sont pas d'abord de nature technique mais bien politique: les moyens disponibles sont valorisés en fonction des objectifs qu'on privilégie.

... à celle des communes

Alors que la consommation d'énergie continue de croître, le débat politique est toujours bloqué sur l'importance des compétences à attribuer à la Confédération. Pourtant la politique énergétique se décide concrètement de manière très décentralisée. Par exemple au niveau communal. En effet les communes sont compétentes pour la distribution d'électricité sur leur territoire. Elles peuvent exécuter cette tâche elles-mêmes ou accorder une concession à un distributeur. La législation fédérale les autorise à imposer des conditions aux distributeurs, afin de préserver leurs intérêts légitimes.

C'est à cet enjeu précis que sont confrontées 40 communes du canton de Bâle Campagne. Approvisionnées par la société Elektra, elles ont à renouveler d'ici la fin de l'année la concession qui les lie à cette entre-

prise. Cette dernière milite en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires et favorise la propagation du chauffage électrique par des tarifs de faveur, une attitude en contradiction avec la volonté clairement exprimée par la population de cette région. Le renouvellement des concessions offre aux communes la possibilité d'imposer à la société Elektra un certain nombre de conditions qui concrétisent les exigences d'une politique énergétique conforme aux voeux de la région: obligation d'acheter le courant produit par des sources alternatives et décentralisées à un prix équivalent à celui des centrales nucléaires; clause d'adaptation de la concession aux dispositions légales ultérieures; dispositions sur la structure des tarifs (interdiction des tarifs de promotion et de certains usages comme le chauffage extérieur).

COMPOSTAGE

Dans la cuisine

■ (mam) DP a déjà beaucoup parlé du compostage des déchets organiques. En cas d'utilisation généralisée, cette technique permettrait de réduire considérablement la masse des ordures ménagères qui menacent les décharges et usines d'incinération d'engorgement définitif.

Un préjugé bien répandu veut que le compostage soit réservé aux propriétaires de villas ou au moins de jardins potagers. Les installations qui transforment les déchets en terreau sont encombrantes, malodorantes et peu à même de s'intégrer dans une kit-chennette. Pierre Lehmann travaille sur le sujet depuis des années. Mis au point avec l'aide de membres du WWF qui l'ont testé à domicile, son nouveau panier à compostage s'avère parfaitement utilisable en milieu urbain. La Confédération, les cantons de Vaud, du Jura et de Genève ont apporté leur soutien financier à l'expérience.

L'appareil se présente comme un cylindre de 80 cm de hauteur; les déchets sont introduits par le haut et le compost récupéré par le bas après trois à quatre mois. L'utilisation de marc de raisin en granulé accélère le processus et neutralise efficacement les éventuelles mauvaises odeurs.

Vendue au prix de 300 fr., cette petite merveille est à commander au WWF, case postale 2995, 1211 Genève 2.

Les sceptiques peuvent obtenir gratuitement le mode d'emploi, ou téléphoner à Pierre Lehmann, Société d'étude de l'environnement, Vevey (021 / 51 05 15) pour tous renseignements.